

**Réunion du conseil municipal ordinaire
De Sully la Chapelle
Le 17 octobre 2024**

PROCES-VERBAL de la 8^{ème} séance

Date de convocation :	10/10/2024
Conseillers en exercice :	8
Conseillers présents :	5
Procuration :	2
Publication de la liste :	24/10/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 17 octobre à dix-sept heures trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune de Sully la Chapelle se sont réunis, salle du conseil à la mairie, sur convocation qui leur a été adressé par le maire, conformément aux articles L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. Patrick MORISSEAU, maire ;

Etaient présents :

M. Patrick MORISSEAU, maire
M. Alain KERN, 1^{er} adjoint — M. Paul CAPELLE, 2^{ème} adjoint
MM. Marc CHEVALIER, Pierre RAGER

Absents excusés :

Gilles LEMAIRE pouvoir donné à M. Alain KERN
Mme Elodie FILLIOT pouvoir donné à M. Patrick MORISSEAU

Absent :

M. Christian de COURCY, 3^{ème} adjoint

Quorum : 5/8

Nomination d'un secrétaire de séance : Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal nomme un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance. **M. Alain KERN est désigné secrétaire de séance.**

Ordre du jour de la séance

Décision concernant les plans de la future bibliothèque
Questions diverses

ACCORD A L'UNANIMITE

Décisions concernant les plans de la future bibliothèque

Les élus ont eu connaissance par mail des modifications demandées lors du dernier rendez-vous avec l'architecte.

Après discussion, les remarques suivantes sont énoncées :

- AK : le mobilier serait à englober dans l'enveloppe de la construction, quel est l'éclairage choisi pour la salle ? Est-il possible de mettre en place une coupure partielle de la pièce ? Est-ce que les fenêtres peuvent s'ouvrir ?
- EF : Y aura-t-il un abonnement annuel à prévoir ? 10 ou, 15 euros / an ?
- GL : Est-il possible de prévoir des rangements sous le banc ?

QUESTIONS DIVERSES :

- Articles du Bon Cens pour la prochaine réunion
- Lot n°5 en attente pour la vente à cause de la TVA sur marge
- Colis des aînés à distribuer
- Revalorisation de la mutuelle pour les agents
- Tickets restaurant pour les agents

Plus aucune question restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h00

Prochaine réunion le 25/11/2024 à 18h45

SIGNATURES :

M. Patrick MORISSEAU, le maire

M. Alain KERN, le secrétaire de séance